

N° 46

2° Semestre
2022

29... GO !



Saint-Michel
Moëlan-sur-Mer

05 Décembre
Pleyben

11 Novembre
Quimper

A.G
2022

Calendrier Infos
2023 Section



Bonjour à toutes, bonjour à tous. Chers Amis Paras



Cette année 2022 a été très riche en événements. La reprise des activités a mis fin à un calendrier 2021 bien fade et sans saveur, les restrictions sanitaires imposées ayant "escamotés" certains de rassemblements. Fort heureusement le calendrier de 2022 s'est déroulé conformément à nos prévisions. Pas une annulation d'activité n'ayant été décidée ou imposée. Le bilan général est plus que satisfaisant, nos trois grands rassemblements: Assemblée Générale, journée festive et Saint-Michel nous ont permis de nous retrouver en grand nombre. Ces retrouvailles excellentes pour le moral nous ont remis du baume au cœur. Notre bureau a démontré une nouvelle fois son efficacité et son sens de l'organisation. Pas une seule fausse note n'a été constatée. Même loin de notre base, lors de notre Congrès à Carcassonne, toutes les démarches administratives et opérationnelles se sont déroulées selon les planifications prévues. Même si parfois il peut y avoir des coup de "chauffe" la sérénité qui nous guide reprend rapidement le dessus. L'esprit para veille au grain.

Nos outils d'informations ont bien fonctionnés. Au total vingt publications concernant nos activités sont parues sur notre site internet. Trois nouveaux bulletins 29...GO ont été imprimés et distribués soit par courrier ou par mail. Enfin la page Facebook UNP Finistère est régulièrement mise à jour.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, suite à votre décision de faire porter à notre section le nom de notre illustre Ancien, lors des cérémonies, nos porte-drapeaux sont fiers de mettre en avant la cravate "Cne Marcel Clédic" qui orne les hampes de leurs drapeaux. A la lecture de ce bulletin, vous découvrirez le choix géographique de notre prochaine Saint-Michel. Petit rappel, cette décision appartient aux membres du bureau, qui veillent lors de cette nomination à respecter l'équité entre les trois zones de notre département (Nord-Centre - Sud).

Cette année encore cinq adhérents de la section se vont vus remettre le mérite UNP. Cette volonté de vouloir reconnaître et récompenser les services rendus au sein de la section sera maintenue.

Comme vous le savez, je suis à quelques mois de l'échéance de ma présidence de notre belle et dynamique section. Il y a bientôt neuf ans, Rémy FABRE, notre président honoraire me transmettait les clés de cette magnifique "maison". Les statuts de notre association stipulent qu'un chef de section, ne peut effectuer au maximum que trois mandats de trois ans. Nous y sommes, j'invite dès à présent tous les volontaires à s'engager et à faire le pas en avant pour guider et mener notre section sur les traces de nos Anciens (**Gal Henri Balbin, Pierre Le Coq, Christian Couture, Jean Deroff, Rémy Fabre**). Du sang neuf et des idées nouvelles sont les carburants nécessaires pour porter toujours plus haut les couleurs de notre association. Nous sommes tous prêts au bureau à accompagner "ce volontaire". Un parrainage bienveillant faciliterait grandement la prise en charge de la fonction et pourrait être conduite sur une année complète, afin d'aborder et d'appréhender au mieux tous les cas de figure se présentant à la présidence. Préparer la relève, c'est ma responsabilité essentielle.

Si cette année 2022 a connu un répit bienfaiteur dans le domaine sanitaire, elle marque aussi le retour de la guerre sur le territoire européen et porte en elle beaucoup d'incertitudes. L'hypothèse d'une crise majeure nécessite de renforcer encore notre cohésion. Soyons attentifs aux gens qui nous entourent et solidaires dans l'action. Respectons ce devoir de mémoire qui doit nous animer, et faisons en sorte que cette cohésion qui nous cimente, ne se désagrège pas. Je vous remercie pour votre confiance que vous m'avez accordé durant ces neuf années.

Mes pensées vont en cette fin d'année vers tous ceux et celles, qui pour diverses raisons ne pourront souhaiter les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions.

A Toutes et à Tous, à vos familles et à vos proches, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023. Soyez vigilants et préservez votre équilibre familial.

Et par Saint Michel...vivent les Paras

*Suite à des problèmes d'impression
l'article consacré à la cérémonie du
05 décembre sera publié dans le prochain
29..GO
Merci de votre compréhension

Alain LE CLECH
Président Départemental
de l'UNP29
Section "Capitaine Marcel CLÉDIC"



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023

A travers le tableau ci-dessous, vous retrouverez tous les principaux rendez-vous qui nous attendent durant l'année 2023.

DATE	CÉRÉMONIE
11 Février 2023	Assemblée Générale section UNP29 - Juvénat Châteaulin
11 Mars 2023	Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme à Melgven
11 ou 18 Mars 2023	Assemblée Générale des Troupes de Marine - Juvénat Châteaulin
22 Avril 2023	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation à Quimper
08 Mai 2023	Journée nationale Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945
27 Mai 2023	Journée nationale de la Résistance
08 Juin 2023	Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France "en Indochine Mémorial Hôpital-Camfrout
10 Juin 2023	Journée festive section UNP29 "Chapelle la Lorette " Plogonnec
18 Juin 2023	Appel du Général de Gaulle
21 Juin 2023	Hommage à la Résistance Quimpéroise
14 Juillet 2023	Fête Nationale
16 Juillet 2023	Journée nationale à la mémoire des victimes racistes et antisémites Hommage aux Justes à Quimper
	79ème Anniversaire - Hommage " Massacre de Penguerrec" et aux SAS à Gouesnou
	Hommage au maquis de Saint Laurent à Plouégat-Guérand
08 Août 2023	79ème Anniversaire Libération de Quimper
Septembre	Célébration Bazeilles à Ederne
25 Septembre 2023	Journée nationale aux Harkis et formations supplétives
08 Octobre 2023	Saint-Michel section UNP29 à Saint-Thégonnec
Octobre 2023	40ème Anniversaire attentat du Drakkar à Carhaix
1er ou 2 Octobre 2023	Cérémonie à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie
11 Novembre 2023	Commémoration de la victoire et de la Paix
05 Décembre 2023	Journée nationale d'hommage aux " Morts pour la France " pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie Mémorial de Pleyben

<http://www.unp-finistere.com>



Saint-Michel : Moëlan-sur-Mer
Journée festive



A.G : Juvénat de Châteaulin
Stèle des Paras : Gouesnou



Mémorial Indochine
Maquis de St Laurent : Plouégat-Guérand



Les Paras finistériens célèbrent la Saint-Michel à Moëlan-sur-Mer

C'est dans la commune de Moëlan-sur-Mer, petite cité de sept mille habitants, que l'UNP29 du Finistère, section " Capitaine Marcel Clédic" a célébré son saint patron.

Dès 09h30, le centre-ville de la commune s'anime, parachutistes, drapeaux et amis se regroupent devant l'église Saint Méline, où doit se dérouler l'office religieux célébré par le **Père Paul TABIS**. Très rapidement le parvis s'avère trop petit pour accueillir toutes les personnes souhaitant participer à cet événement.



Dès 10h30, le **Père Paul TABIS** nous reçoit dans son église, le cérémonial se déroule conformément au programme établi. Comme toujours la bannière Saint-Michel et sa garde pénètre en dernier dans l'édifice. Quelques membres de la section sont utilisés pour les différentes lectures prononcées durant la messe, de même quatre épouses se chargent d'effectuer la quête. Implication totale de l'UNP29 dans l'organisation ce premier rendez-vous de la journée. Avant que les bérets ne chantent la Prière du Para, **Rémy FABRE**, président honoraire nous présente cette prière. Grand merci au Père **Paul TABIS** et à monsieur **Robert DOARÉ** responsable de l'équipe paroissiale.



Dès la fin de la messe, un premier rassemblement s'effectue. Très rapidement le dispositif pour la photo de groupe est mis en place. Pas évident de regrouper plus de quatre-vingt personnes. Avec souplesse et efficacité tout le personnel se positionne à l'endroit prévu. Les nombreux photographes entrent en action.(voir couverture)

Le programme est chargé, il faut désormais rejoindre le cimetière où se trouve le monument aux Morts de la commune. Sous la houlette du maître de cérémonie **Christian KERBOUL**, la mise en place pour le défilé s'organise.

Porte-drapeaux en tête, parachutistes, autorités et amis se déplacent en défilant aux sons des cornemuses vers le point à atteindre.

Pas évident de faire stationner près de 200 personnes devant le monument aux Morts, surtout lorsque l'endroit est assez exigu. Malgré tout le maître de cérémonie résout le problème de main de maître. Aidé par quelques volontaires, chacun trouve son emplacement qui lui a été désigné. La cérémonie peut se dérouler.



Cette cérémonie est présidée par madame **Marie-Louise GRISEL**, maire de Moëlan-sur-Mer et le président de l'UNP du Finistère, monsieur **Alain LE CLECH**, en présence de monsieur **Erwan BALANANT**, député de la 8ème circonscription, de madame **Christine CIPOLLINA**, maire-adjointe et responsable défense de la commune, de la colonelle **Charlotte TOURNANT**, commandant le Groupement de Gendarmerie du Finistère, du lieutenant-colonel **Rémy GESTERMANN**, commandant la compagnie de gendarmerie de Quimperlé, du capitaine **Thierry MALLEGOL**, représentant le colonel Bernard POUPON, délégué militaire départemental. (Le Directeur de l'ONACVG s'étant excusé de même que le Directeur de Sécurité publique du Finistère). A noter la présence de quelques membres du Conseil Municipal des Jeunes, porteurs de leurs écharpes.



Madame Marie-Louise GRISEL prononce un premier message, dans la foulée le message du président de l'Union Nationale

des Parachutistes, le général Patrice Caille est lu par Alain LE CLECH, président de la section " Capitaine Marcel CLÉDIC " A l'issue du message un vibrant " Et par Saint Michelvivent les Paras" est repris en chœur par tous les participants.



Une première gerbe est déposée par la **Maire de la commune** accompagné de deux jeunes filles, membres du conseil municipal des jeunes " une deuxième gerbe avec inscription " Union Nationale des Parachutistes " est déposée par le **président de l'UNP29**, accompagné par la colonelle **TOURNANT** et du parachutiste **Roger OUADEC**, dernier adhérent de la section ayant sauté à **Dien Bien Phu** avec le 1er RCP lors de l'opération " **Castor**"

Notre ami **André LE NOUY**, nous joue la sonnerie " Aux Morts". Après la minute de silence, les deux cents personnes chantent à capella " **La Marseillaise**". Les cornemuses (Paras et Nageurs de Combat) entrent en action, en interprétant un émouvant " **Amazing Grace**".

Cette première cérémonie se termine. Il est temps pour les autorités d'aller saluer et remercier les porte-drapeaux.



La deuxième phase peut désormais se dérouler. Magistralement, le maître de cérémonie réorganise son dispositif afin de respecter le protocole. Une remise de médailles associatives doit être exécutée. **Rémy FABRE**, titulaire du Mérite UNP échelon argent, remet à quatre adhérents de la section, cette reconnaissance pour services rendus à notre association. Quatre récipiendaires sortent des rangs : **Gérard Palais** (argent) - **Jean-Michel CALVEZ**-**Serge KERLOC'H**- **Gérard LE GUILLOU** (bronze), autre récipiendaire : notre ami et adhérent **Yvon FENET**



Le timing est presque respecté, cependant le président est contraint d'entrer en contact avec l'avion qui est déjà en vol, afin de demander à **Hervé COZ**, président de l'École du parachutisme Bretagne-Atlantique, de retarder d'une quinzaine de minutes le largage des Paras.

Il nous faut rejoindre le stade municipal situé à environ quatre cent mètres afin d'assister à la démonstration de saut. Cette démonstration est offerte par la section UNP du Finistère. Le largage des cinq parachutistes (altitude de 1500m) s'effectue d'un avion Cessna. Démonstration en tout point remarquable, les cinq parachutistes arrivant échelonnés au sol, ont ravi petits et grands, les applaudissements à chaque arrivée au sol concrétisant un plaisir partagé. Remerciements sincères à l'équipe du président **Hervé COZ**.



Déjà 13h30, il est temps de rejoindre la salle communale Ellipse. Parfaite organisation, le dispositif pour le vin d'honneur est parfaitement en place. Grâce aux consignes respectées, le président de la section UNP29, peut effectuer les remises de cadeau dans un silence absolu, permettant ainsi de s'adresser aux autorités et de les remercier. A l'issue les boissons fraîches font le bonheur de nombreuses gorges asséchées.



Dernière phase, le repas de cohésion. Plus de 150 convives ont pris place dans la grande salle Ellipse. L'heure est désormais à la détente. Les différentes animations musicales (chants-cornemuse-guitare) ont enchanté l'assistance. A noter la participation très active de toutes les autorités présentes, qui n'hésitent pas à rejoindre les chœurs qui entonnent les chants paras. Comme le veut la tradition au sein de notre section, tout le personnel nous ayant servi le repas est rassemblé. Un magnifique " Oh la fille vient nous servir à boire " est chanté en l'honneur des serveuses et personnels, qui pour l'occasion ont accepté d'être coiffés de nos bérets. Clap de fin. Grâce aux nombreux volontaires, la salle était remise très rapidement en état, conforme au protocole.



Cette année encore, nos amis **Carole et Patrice LANSOINEUR**, ne sont pas venus les mains vides. Le déplacement de Ploudalmézeau ils l'ont fait en utilitaire, car à bord, un pain hors-norme était chargé dans leur véhicule. Imaginez un pain de 42kg aux dimensions phénoménales de 2mx1m. Ce pain offert à la section a fait le bonheur de nombreux adhérents. Si vous passez à Ploudalmézeau n'hésitez pas à vous arrêter 9 rue Henri Provostic, ce sera votre façon de les remercier.

De l'avis général, cette Saint-Michel fut clairement une totale réussite. L'investissement des organisateurs est clairement récompensé. Chapeau messieurs, tous mes remerciements aux dames, qui elles aussi ont participé grandement à ce succès. Présence de l'Amicale des Anciens Nageur de Combat du Grand Ouest, leurs chants marins ont été grandement appréciés, au plaisir de se retrouver.

Merci à madame **Marie-Louise GRISEL**, maire de Moëlan-sur-Mer, à son équipe municipale et aux services techniques de la ville, au **Père Paul TABIS** et à monsieur **Robert DOARÉ** responsable de l'équipe paroissiale.

Le professionnalisme des chuteurs de l'École de Parachutisme Bretagne-Atlantique a été fort apprécié, merci au président Hervé COZ

La réputation du traiteur " Ty Gourmet " a été encore une fois bien confirmée, le personnel serviable et disponible a fait honneur à la réputation de leur entreprise.

Enfin j'adresse un grand merci aux photographes qui ont su avec souplesse couvrir notre Saint-Michel, en nous offrant une couverture événementielle d'un excellent niveau : Merci à Jean-Michel, Charles et Pascal DUROX (Délégué régional de l'Amicale du 1er RCP).

Alain LE CLECH président de la section UNP29



Soutien pour la Statue Saint-Michel aux Sables-d'Olonnes

La Saint-Michel pour défendre la statue Saint-Michel. Les parachutistes étaient en nombre sur l'asphalte. Une marche pour défendre le maintien de la statue de Saint-Michel était organisée le 15 octobre aux Sables-d'Olonnes. Tous souhaitent manifester leur attachement à cette tradition, à ses valeurs à son histoire.

Jean-Michel BRUEL, président de l'Amicale des parachutistes sablais " Cette statue appartient à Tous, elle fait partie de notre patrimoine commun "

Une délégation de la section du Finistère avec deux drapeaux, malgré les incertitudes du moment (période de grosses difficultés pour s'approvisionner en carburant) a fait le déplacement malgré tout . Merci à eux d'avoir ainsi témoigné le soutien des paras finistériens à cette noble cause.





Jour anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et commémoration de la Victoire

Cérémonie présidée par Monsieur **Philippe MAHÉ**, préfet du Finistère en présence :
du vice-amiral d'escadre **Olivier LEBAS**, commandant la zone maritime de l'Atlantique, commandant l'arrondissement maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique, du colonel **Bernard POUPON**, délégué militaire départemental



du Finistère, de madame **Isabelle ASSIH**, maire de Quimper, de madame la députée, **Annaïg LE MEUR**
Trois messages sont prononcés.



Les Anciens combattants sont représentés par quelques membres de leurs associations . La section de l'Union Nationale des Parachutistes du Finistère, a rassemblé pour cette cérémonie une quinzaine de bérêts et deux porte-drapeaux.



Huit gerbes sont déposées au pied du monument aux Morts: quatre au nom des différentes associations patriotiques.
Une gerbe commune au nom de l'**UNP29** par Alain Le Clech, président départemental, de l'**AATDM29** par le colonel Michel Albert ® président départemental et de la **FNCV29** par le capitaine de vaisseau ® Xavier Guillou président honoraire.

De nombreuses décorations (LH-ONM- MM) ont été remises par le Préfet et le Préfet Maritime lors de cette cérémonie.



Nos Disparus



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade **Jean-Marc CHABERT** survenu le 1er octobre à l'âge de 74 ans (jour de son anniversaire)

BP : 321 863

UNP : 44 205

Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 14 octobre au cimetière de Saint Conogan à Quimper. André s'est engagé au 8^{ème} RPIMA début 1972, puis est affecté au 2^{ème} RPIMA, basé à Ivato à Madagascar. Il sert à la 2^{ème} Compagnie. Il rentre en métropole début 1974. Son contrat VSL terminé il retourne à la vie civile. Très présent lors des principales activités de la section UNP du Finistère.

C'est en présence de ses amis et d'une délégation de la section, que l'inhumation de notre camarade se déroula. Poèmes en français et breton ont été prononcés. Les parachutistes présents ont chanté la Prière du Parachutiste.

A sa famille et à ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances. Que Saint Michel accueille notre ami Jean-Marc au paradis des parachutistes.



Le 21 octobre une délégation de la section UNP du Finistère s'est déplacée avec son drapeau, pour assister aux obsèques de l'**adjudant-chef Raymond DROUIN**. Ancien du 6^{ème} BPC sous les ordres du Chef de Bataillon Marcel Bigeard, il participe à l'opération Castor et saute deux fois sur Dien Bien Phu. A subi la longue marche vers les camps viets. Durant ce conflit il s'était vu décerner trois citations et avait obtenu à 25 ans la Médaille Militaire. Puis ce fut la guerre d'Algérie avec de nouveau le colonel Bigeard au 3^{ème} RPC, et trois citations supplémentaires. La cravate de la Légion d'Honneur lui a été remise en 2005.

Que notre ami Raymond, repose au paradis des parachutistes

Nous adressons à son épouse, enfants et toute sa famille nos sincères condoléances.

A cette occasion nous avons retrouvé nos camarades de la section UNP du Morbihan.



Assemblée Générale Ordinaire 2022

UNP29 - Section " Capitaine Marcel CLÉDIC "

Notre Assemblée Générale, se déroulera le samedi 11 février 2023, dans les salles du Juvénat de Châteaulin.

Déroulement de la journée :

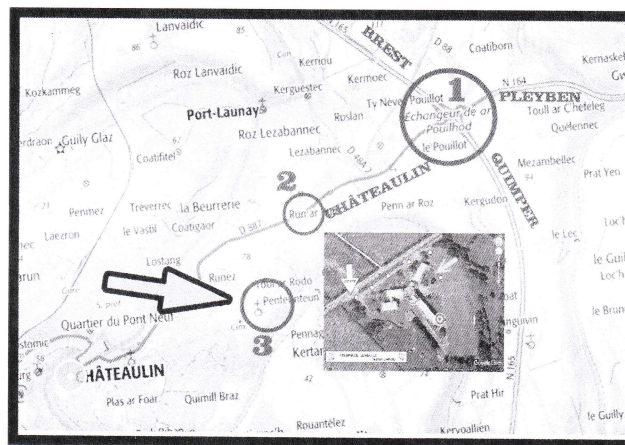
09H45 : Accueil des participants -(une collation sera servie)

Paiement des cotisations : remise des vignettes

33€ Adhérents et Amis - 16.5€ Veuves -

10h30 : Assemblée Générale

12h30 : Déjeuner de cohésion (salle de restauration du Juvénat)



✂.....

Coupon de réservation Assemblée Générale du 11 février 2023

Mr-Mme participera à l'Assemblée Générale 2022

qui se déroulera le samedi 11 février 2023 au Juvénat de Châteaulin

et sera accompagné de personnes Prix repas / personne **30 €**



Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'UNP29 à envoyer à

Monsieur René CANTIÉ- 155 Route des Pêcheurs- Pointe de Trévignon - 29910 TRÉGUNC

(date limite souhaitée inscription : **samedi 04 février 2023**, passé cette date n'hésitez pas à contacter René CANTIÉ pour vous inscrire ☎ 06.80.17.34.16)

✂.....

POUVOIR (à renvoyer à René CANTIÉ)

Je, soussigné,

Membre de l'UNP section du Finistère et ne pouvant assister à l'Assemblée Générale du 11 février 2023 donne pouvoir à :

.....

de me représenter prendre part à toutes délibérations et voter toutes résolutions.

* Signature précédée de la mention « *Bon pour Pouvoir* ».

* L'adhérent représenté est considéré comme présent si un vote décisionnaire a lieu



Fait à le